

Des éoliennes dans ma cour?

Mémoire écrit dans le cadre du projet de parc éolien dans la MRC de l'Érable

Il y a un peu plus d'un an, nous sommes venues nous installer à Sainte-Sophie-d'Halifax. Nous nous y sommes établies pour la beauté de la région et les nombreux emplois disponibles. Nous, c'est V. et C., qui habitons Ste-Sophie-d'Halifax depuis deux ans environ. V. est originaire de la Mauricie et elle a terminé ses études universitaires à Montréal, en génie des bioressources. Elle a trouvé un emploi à Plessisville et c'est la beauté et la tranquillité des Appalaches qui l'ont poussée à mettre pied à terre à Ste-Sophie. C. a grandi à Plessisville; elle connaît très bien la région et elle y est très attachée. Elle a fait des études universitaires à Québec et à Trois-Rivières et travaille maintenant comme orthopédaogogue.

Lorsque V. a entendu parler pour la première fois du projet de parc éolien dans la région, sa première réaction fut positive; elle y a vu un pas vers l'énergie verte dans la région. Mais elle est allée voir au-delà de cette première image d'énergie propre et durable que la compagnie Énerfin essayait de vendre. En creusant un peu plus loin, elle s'est rendue compte à quel point ce beau projet dont on ne miroitait que les impacts positifs sur la communauté, l'environnement et la région ne valaient pas nécessairement la chandelle. En analysant le projet sous un autre angle, il est difficile de voir comment l'ensemble de la communauté habitant sur le territoire des Appalaches peut tirer des avantages de la construction d'éoliennes industrielles.

C., pour sa part, se sent très triste par la possible perte de la beauté des paysages de son enfance. Elle a pensé s'acheter une maison à Sainte-Sophie-d'Halifax, mais elle a changé d'idée pour ne pas vivre devant un parc éolien. Elle considère que ça déforme le paysage et que le gouvernement du Québec ne devrait pas laisser détruire la beauté d'un des plus beaux paysages de sa province. Ses sentiments négatifs sont exacerbés par l'absence d'ingérence du gouvernement québécois, qui laisse une compagnie étrangère décider de l'établissement d'éoliennes industrielles dans une région habitée connue pour ses paysages. Elle a le sentiment de perdre le coin de pays auquel elle est très attachée et elle devra rechercher une autre région où s'établir. La boule au ventre, elle rumine des sentiments négatifs d'impuissance et d'injustice de ne pas pouvoir influencer l'issue de ce projet.

Premièrement, un des plus beaux centres de ski de fond de la province, qui était un bonheur pour nous et nos amis, disparaîtra. La potentielle érection de plusieurs éoliennes industrielles est la cause de la fermeture du centre de ski de fond « La clé des bois ». Avec 32 kilomètres de pistes sur un superbe circuit vallonné aux travers des boisés de conifères, ces pistes sont un des plus beaux endroits pour vivre le grand air et apprécier la beauté de la région. Très facile d'accès et offrant des vues superbes, ce site est irremplaçable. Ce n'est qu'un exemple, un des plus troublant, des torts qui seront causés par l'arrivée imposée des éoliennes. Nous croyons que la région perdra en valeur et en qualité. La preuve, nous choisirons probablement de ne plus nous y établir.

On assiste à la primauté du bien-être commun sur le bien-être collectif. À combien de personnes ces pistes de ski ont-elles été utiles dans le passé et pour combien de personnes le seraient-elles dans le futur? La jouissance que l'on peut tirer à faire du sport en plein air ne pourra jamais être remplacée par les « retombées économiques » qui résulteraient de la construction de parc industriel d'éoliennes. Les quelques dizaines de propriétaires de terres qui accepteront des éoliennes ou les propriétaires de terre ayant signé des contrats d'option bénéficieront certainement d'avantages économiques, pouvant aller jusqu'à 8000\$ par éolienne par année, mais les autres qui cohabiteront avec les éoliennes au quotidien n'auront rien. Ils auront certainement des désagréments.

En lien avec les désagréments, nous avons vu des gens en colère et des gens se mettre à haïr leurs voisins. D'autres ont peur de donner leur opinion parce que certains de leurs proches militent en faveur du projet. Certains ont perdu des amis et se font ignorer dans les endroits publics parce qu'ils se sont prononcés contre à un conseil municipal. Nous avons vu des hommes et des femmes très angoissés et inquiets, parce que, selon leurs perceptions, leur qualité de vie et leur bien-être sont menacés par une concentration d'éolienne près de leur domicile. Un homme qui recevra plusieurs éoliennes sur ses terres a « engueulé » un jeune homme sur le perron de l'église, aux yeux de tous. Plusieurs m'ont dit que cet homme ne serait plus engagé par plusieurs clients, en lien avec son entreprise, en raison de sa hargne à l'égard des opposants au projet. Bref, nous sommes forcés de constater que le contexte social est devenu très pénible.

Mentionnons ensuite qu'il est très surprenant de constater l'absence de processus démocratique dans un pays comme le Canada. Alors que nous vantons les mérites de notre démocratie, nous constatons que nous ne possédons aucun pouvoir sur la réalisation d'un projet qui affectera grandement notre village et notre région pour les 20 ans à venir. Malheureusement, nous sommes forcés de constater qu'aucun référendum n'a permis aux populations de faire entendre leur voix. Non, il n'y a eu que des promesses de profits individuels à des propriétaires et à des administrations municipales. En ce sens, les différentes forces en jeu dans cette prise de décision nous paraissent inégales. En effet, une compagnie privée engrangeant, à l'étranger, des profits phénoménaux, vient séduire des agriculteurs et des forestiers en pleine crise économique en leur faisant miroiter des bénéfices susceptibles de régler leurs soucis. Les élus des municipalités de la région touchée sont très respectables et compétents pour leurs responsabilités régulières, mais nous craignons que cette décision, très importante, se trouve au-delà de leur mandat et de leurs compétences. Enfin, il y a des citoyens, comme nous, qui se voient imposer irrespectueusement un changement majeur et qui subissent la loi de l'argent.

Selon les chiffres actuels du ministère des Affaires municipales et de l'occupation régionale du territoire, la population totale des trois municipalités visées par le projet, soit St-Ferdinand, Sainte-Sophie-d'Halifax et St-Pierre-Baptiste, se chiffre à 3 187 habitants. Considérant que moins de 40 individus obtiendront des redevances monétaires directes provenant de ce projet, on peut affirmer que ça équivaut à environ un pourcent de la population. Un pourcent des habitants qui tireront des bénéfices directs du projet, contre 99 pourcent qui devront en subir les effets, qu'ils le veuillent ou non, et qui n'en tireront aucun sou. Car une fois que les 50 éoliennes seront érigées, ce sera la population en entier

qui devra vivre sous les pales des éoliennes, et non seulement les quelques individus qui avaient accepté de signer pour en avoir sur leur terrain. Il nous paraît insensé que 99 pourcent de la population ne soit pas consultée ni décentement dédommée. Si au moins les intérêts économiques principaux étaient québécois, si le projet était communautaire ou s'il était initié et géré par Hydro-Québec, ce serait déjà moins anxiogène et frustrant pour nous, les citoyens.

En tant que résidentes de Ste-Sophie et en tant que citoyennes du Québec, nous nous opposons à la construction d'un parc d'éoliennes industrielles en zone habitée dans les Appalaches. Pas dans la mesure où nous devrons vivre avec des éoliennes sous nos yeux, sur notre territoire, avec leurs conséquences. Ce choix nous est imposé et le processus n'est pas démocratique. Nous n'acceptons pas qu'une compagnie étrangère vienne s'installer chez-nous, saccager notre unique et si beau paysage, et réussir à en tirer des profits, dont la très grande partie n'atterrira même pas dans notre région, ni même dans notre province!

Mémoire dans le cadre des travaux du Bureau d'audiences publiques en environnement
au sujet du projet du Parc d'Éoliennes dans la MRC de l'Érable

Écrit par

Valérie Petit et Catherine Pelletier